




CENTRALE
CANINE

COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
CHIENS
DE BERGER
ET DE GARDE

Président de la CUN-CBG : Jean Bernard MOINGS

Rue de la Millette - 63210 NEBOUZAT

 04 73 87 17 75 – 06 64 77 10 20

 jbmoings@gmail.com

CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION D'UN GRAND EVENEMENT

d'une discipline gérée par la CUN-CBG

Mise à jour le 9 décembre 2021

CONDITIONS GENERALES

I – INTRODUCTION :

Le cahier des charges des Grands Événements de la Commission d'Utilisation Nationale des Chiens de Berger et de Garde, a pour objet d'informer l'organisateur régional sur des questions d'ordre administratives et techniques.

Les différentes modalités proposées ci-après visent essentiellement à améliorer la gestion de l'évènement cynophile dans son ensemble. Les prescriptions contenues au présent document sont susceptibles d'être amendées, en fonction de l'évolution des différentes disciplines (formats des épreuves, nombre de participant, etc.).

Dans le cadre de l'organisation des Grands Événements, nationaux ou internationaux placés sous l'égide de la Société Centrale Canine, la CUN-CBG a procédé à la création d'un GT des Grands Événements. Membre de ladite commission nationale, ce GT est missionné pour apporter aide et conseils aux organisateurs, et assurer le suivi et la mise en œuvre des protocoles prévus.

II – CANDIDATURE :

Les Grands Événements sont organisés par des Associations Canines Territoriales affiliées à la Société Centrale Canine, sous leur responsabilité civile et financière, et selon la procédure administrative qui suit :

- Les organisateurs envoient la demande officielle, signée par le Président de l'Association Canine Territoriale, au président de la CUN-CBG et au responsable du groupe travail des Grands Événements. Document sur le site de la CUN-CBG.
- Sur cette demande l'Association Canine Territoriale précise la composition du comité d'organisation, et joint obligatoirement un budget prévisionnel.
- La demande est étudiée par la CUN-CBG, dans le cas d'un avis favorable, la confirmation de l'accord est adressée par le président de la CUN-CBG, au Président de l'Association Canine Territoriale organisatrice.

III - COMITE D'ORGANISATION :

Le Comité d'Organisation, support de l'évènement, est composé comme suit :

- Un président, un ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire, un trésorier.
- Des administrateurs en nombre suffisant afin de constituer une équipe capable d'assumer et de satisfaire l'ensemble des tâches dévolues à l'organisation de la manifestation.

Ce comité d'organisation sollicite les diverses autorisations (Préfecture, DDPP, commune, etc.) et veille à ce que toutes les dispositions légales, administratives et techniques, liées à l'organisation de l'évènement soient observées (Cf. § 4 démarches officielles/formalités) ...

Afin de mener à bien l'organisation de la manifestation dans tous ses compartiments, l'Association Canine Territoriale peut requérir l'aide de clubs d'utilisation locaux.

Dès le dépôt de la candidature :

- Le Comité d'Organisation s'engage à mettre tous les moyens en œuvre, afin d'assurer la parfaite réussite de la manifestation, conformément aux prescriptions du présent cahier des charges.
- En cas de difficultés particulières et toutes les fois que nécessaire, le Comité d'Organisation prendra contact avec le GT des Grands Événements. Une liaison étroite et suivie, ponctuée de compte-rendu réguliers, devra s'établir entre celui-ci et le comité d'organisation local.

IV - DEMARCHES OFFICIELLES :

Formalités :

- Autorisation de La Direction Départementale pour la Protection des Populations.
- Déclaration en Mairie - Licence pour la vente des boissons.
- Déclaration aux Services de Police ou de gendarmerie.
- Souscription d'une assurance spécifique couvrant la manifestation (qui peut être couverte par l'assurance de l'Association Canine Territoriale ?)

Communication – Publicité :

Entreprendre toutes les démarches publicitaires auprès des médias radios et télévisions, de la presse spécialisée et locale, des différents sites Internet : SCC, CUN-CBG, Groupe Travail concerné, Territoriales, les organisateurs pourront créer un site pour l'événement.

Ils adresseront au Groupe Travail concerné, l'ensemble des informations concernant le Grand Événement, pour la meilleure information possible, ainsi qu'aux gestionnaires des différents sites partenaires de la cynophilie.

V - ORGANISATION GENERALE

Assurance :

- En plus de l'assurance "responsabilité civile", les organisateurs prendront toutes les dispositions utiles afin que l'ensemble des personnes qui participent à l'organisation soient couvertes par une assurance ainsi que le public et les différents matériels, équipements, etc.

Fléchage obligatoire :

- L'accès à la manifestation doit faire l'objet d'un balisage routier soigné, clair et parfaitement accessible. **Il est le premier signe visible et tangible de la qualité de l'organisation.**

Parkings :

➤ Officiels et sélectionnés :

- A prévoir à l'intérieur du site (aménagement avec ombrage destiné aux véhicules abritant les chiens).
- Il devra être surveillé et offrir un nombre de places important pour éviter les encombrements.
- Un emplacement devra être prévu, pour le parking du jury et des officiels.

➤ Visiteurs

La superficie des parkings devra être suffisante en fonction des visiteurs attendus. Un service d'ordre devra assurer le rangement rationnel des véhicules.

Un nombre important de personnes se déplace en Camping-Cars, entre 15 à 80 véhicules par championnat (120/150 pour le Ring). Il est nécessaire de prendre en compte ce paramètre en veillant à assurer l'emplacement et le stationnement de ces véhicules, en respectant également des conditions de sécurité et d'hygiène adaptées. Possibilité de faire payer l'emplacement. Il est souhaitable de mettre en place un/des responsable(s) afin de veiller au bon stationnement, à la tranquillité et à l'hygiène de ce rassemblement.

Important :

- Il est interdit d'organiser une autre épreuve officielle, d'une autre discipline sur le site, à l'occasion d'un Grand Événement.

Accueil :

- Jury, Officiels et concurrents :

- Entrée gratuite pour les juges, les hommes assistants, en possession de leur carte ou tout autre représentant officiel de la cynophilie dûment mandaté par la Société Centrale Canine ou l'A. C. Territoriale (**et un accompagnateur**).

- Visiteurs :

- L'accès à la manifestation peut être payant ou gratuit (gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans)

Ouverture du Grand Événement :

Organiser l'ouverture officielle d'un Grand Événement, est une démarche obligatoire, importante, qui doit faire l'objet d'une attention toute particulière.

Planifiée la veille au soir du début du Grand Événement, cette cérémonie se déroulera dans une salle ou sous un chapiteau. Toutes les personnes présentes : sélectionnés ; jurys ; officiels ; accompagnateurs ; bénévoles ; etc., devront pouvoir trouver une place assise, **une sonorisation est indispensable**.

Le représentant du GT Grands Événements gèrera les prises de paroles, afin de donner un caractère officiel et respectera le protocole défini avec les organisateurs. A l'issue des discours il sera procédé au tirage au sort des sélectionnés et des exercices, en fonction de la discipline.

Les blousons offerts par la CUN-CBG aux sélectionnés, devront être disposés par tailles sur des portants ou sur une table. Ils seront distribués par un membre du Groupe Travail, contre émargement par le récipiendaire, à l'aide d'un document préparé par le Groupe Travail concerné.

Par son caractère officiel cette cérémonie donne l'image du respect des organisateurs envers l'ensemble des acteurs du Grand Événement. Il n'y aura pas, sauf avec l'accord de l'organisation et de la CUN-CBG, d'intervenants hors « responsables de la cynophilie » à l'occasion de cette cérémonie, ni distribution de quelque article que ce soit par des organismes non habilités ou non reconnus par la Cynophilie Officielle. L'organisateur prévoira un « pot d'accueil » à l'issue de cette cérémonie.

Programme :

Éditer un programme qui comprendra :

- Le déroulement de la manifestation depuis le vendredi jusqu'à la remise des résultats (voir article VI, page5)
- Les logos, de la Société Centrale Canine, de la CUN-CBG et du GT concerné, de l'A. C. Territoriale, devront **OBLIGATOIREMENT** figurer sur la page de couverture.
- La liste des officiels, du GT concerné et du jury pressenti : juges et hommes assistants, des commissaires.
- La liste des sélectionnés, moyennes de sélection, les origines de leurs chiens (**obligatoire**).
- Tous renseignements utiles aux visiteurs.
- Les informations sur la cynophilie en général et de l'A. C. Territoriale en particulier.
- La liste des sponsors et donateurs, des lots et récompenses.
- Les « mots » des Présidents : de la Société Centrale Canine, de la CUN-CBG, du responsable du Groupe Travail de la discipline, de l'A. C. Territoriale, de la C.U.T., de l'organisation, des officiels civils.
- Les insertions publicitaires.

Village des Commerçants :

- Suivant le choix des organisateurs, il sera possible d'installer un village de commerçants à l'intérieur du site, sans que cela constitue pour autant une gêne au déroulement de la manifestation.

Stands :

- Il est demandé d'inviter et **d'offrir un stand gratuit** : aux associations de races ; à la presse spécialisée et locale ; à l'organisateur de la finale de l'année suivante ; aux Administrations : armée, gendarmerie, etc. aux associations militantes pour le bien-être animal : S. P. A., Chiens Guide d'Aveugles, Sauvetage, etc.
- Lors de la Finale en Ring, il est fortement conseillé d'avoir la présence des Administrations Françaises.

Sanitaires :

- Installations sanitaires convenables, en nombre suffisant, adéquates et **entretenu régulièrement** ouvertes au public.

Propreté du site :

- Le site devra être entretenu durant le déroulement du Grand Événement.
- Les sacs poubelle devront être disposés sur l'ensemble du site.
- Des sacs pour les déjections des chiens devront être remis aux sélectionnés, et mis à la disposition des visiteurs accompagnés d'un chien.
- Il faut désigner des personnes qui assureront la propreté des W. C., du site et au ramassage des déchets et sacs poubelle.

Secrétariat général :

- Chargé de réunir et de distribuer toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement, il devra être en contact direct avec la sonorisation et parfaitement au courant des détails de l'organisation.
Prévoir un stand avec vente de programmes et informations générales, qui peut être situé au secrétariat général.
- Prévoir un panneau d'affichage, pour les informations diffusées par le Groupe Travail.

Secrétariat du Jury :

- Le secrétariat du jury est placé sous l'entière responsabilité du G. T.
- Prévoir des personnes **formées à cette fonction**, qui prépareront en accord avec le G. T. les feuilles de jugement.
- Un responsable du Groupe Travail assurera le contrôle des feuilles de jugement, qui seront affichées sous sa responsabilité.

Sonorisation :

- La présence d'un animateur compétent est nécessaire à l'ambiance et à l'information des spectateurs. La sonorisation devra être audible de tous les points du site ou parcours.
- Prévoir pour les disciplines qui le nécessitent, une sono équipée d'un micro H. F. pour le jury sur le terrain.

Service Médical :

- La présence d'un Médecin, ou d'un poste de type Croix-Rouge est conseillée, mais pas obligatoire.
- Avoir les N° des services d'urgences médicales, SAMU, etc.

Service Vétérinaire :

- Prévoir également la présence d'un vétérinaire ou avoir aux points clés de l'organisation les coordonnées des vétérinaires les plus proches, S.O.S. vétérinaires, vétérinaires de garde, etc.

Restauration - Buvette :

- La restauration est à prévoir sur place, pour les participants et les visiteurs.
- Le tarif des repas et des boissons sera déterminé en fonction du meilleur rapport qualité/prix, il **devra être abordable pour les participants** et accompagnateurs.

Groupe Travail :

- Une salle sera mise à la disposition du Groupe Travail, à compter du vendredi.

Remise des prix :

- La remise des prix, clôture le Grand Événement et la saison de la discipline, elle doit être pensée et organisée, c'est souvent l'image qui reste de ce Grand Événement. Il faut prévoir : l'entrée des sélectionnés ; leur disposition sur le terrain ; la décoration du podium, **avec la banderole de la SCC qui doit avoir une place prépondérante, sur le podium, elle doit être placée devant les 3 marches du podium, afin d'être parfaitement en vue et lue sur les photos, aucune publicité n'est tolérée à cet emplacement** ; une sonorisation de qualité.
- Les prix à distribuer doivent être en attente sur des tables, et/ou à l'emplacement des sélectionnés.
- Les organisateurs travailleront de concert avec le GT des Grands Événements pour l'organisation, et le déroulé de la remise des prix. Prévoir un micro pour les allocutions.
- Les 3 vainqueurs sur le podium seront SEULS, et accompagnés uniquement de leurs chiens, aucune marque publicitaire ne pourra figurer sur eux même, ou sur leurs chiens, le temps de la remise des prix officielle, et de la séance de photos.
Après la remise des prix officielle, ils pourront prendre toutes les photos qu'ils souhaitent, avec leurs accompagnateurs.
Les prix spéciaux, de personnalités ou de clubs de races, seront distribués après la remise des prix officielle.
Les personnalités prendront place devant le podium : responsables de l'organisation, jurys, officiels civils et cynophiles.
La cérémonie de remise des prix doit être sobre et limitée dans le temps, 1 heure maximum.
En cas d'intempérie, il est indispensable de prévoir une remise des prix à l'abri.
La « Marseillaise » sera jouée ou chantée à l'issue du podium du Grand Événement.

VI- INFORMATION – COMMUNICATION :

Les organisateurs devront transmettre les informations relatives au Grand Événement, huit semaines avant la manifestation (plan de situation du site, renseignements concernant l'hébergement, les repas, etc.), au responsable du Groupe Travail concerné. Après validation, le responsable du GT, est chargé de transmettre les documents à mettre sur le site Internet du G. T. **Il est fermement rappelé qu'aucune information ne devra être transmise à des sites non officiels, notamment les sites des réseaux sociaux**, avant validation et publication sur le site officiel de la CUN-CBG. En cas de non-respect de cette consigne, la CUN-CBG se réserve le droit de revoir le montant de la subvention accordée à cette manifestation.

Les organisateurs devront envoyer OBLIGATOIREMENT le projet du déroulement du Grand Événement au responsable du G.T. concerné et au GT des Grands Événements pour validation AVANT toute publication.

Le Groupe Travail concerné fera parvenir la liste des sélectionnés aux organisateurs, au minimum 3 semaines avant la date du Grand Événement.

Les organisateurs feront parvenir au Groupe Travail, 5 semaines avant le Grand Événement, l'ensemble des documents à fournir par les sélectionnés aux organisateurs : heure d'arrivée, renseignements et photos pour le programme, réservation des repas et chambre(s) offertes, réservation des repas pour les accompagnateurs, etc. Cet envoi fait par le Groupe Travail permet une information plus rapide aux finalistes, qui devront répondre au plus tôt aux organisateurs.

Le Groupe Travail envoie la confirmation de leur sélection aux sélectionnés, le document des droits et devoirs d'un sélectionné, qui seront retournés, renseignés et signés, au Groupe Travail.

Les invitations et convocations seront adressées par courrier ou mail par le comité d'organisation aux : officiels de la Société Centrale Canine, de la CUN-CBG, au Groupe Travail de la discipline et aux jurys, 6 semaines avant le Grand Événement, ces documents devront comporter :

- Un plan précis d'accès au site.
- Les coordonnées, adresse, téléphone de l'hôtel où les chambres sont réservées.
- Le déroulement du Grand Événement, horaires et réception.
- Les coordonnées des responsables et tous les renseignements jugés utiles par l'organisateur.

Les organisateurs doivent veiller à ce qu'aucune personne ne puisse être présente sur le terrain ou dans la zone de travail du chien, sauf celles autorisées par le Groupe Travail et le jury : photographes accrédités, officiels, etc.

Seuls les photographes dûment accrédités par la CUN-CBG ou le GT concerné, pourront pénétrer dans l'espace réservé aux photographes. La demande doit en être faite auprès du responsable du Groupe Travail.

Les organisateurs peuvent prendre en charge, s'ils le souhaitent, les repas et hébergement des photographes, ou, reporters ?

VII - LE JURY :

Le jury du Grand Événement, sera composé de juges et d'hommes assistants (pour les disciplines comportant du mordant). Il est proposé par le GT à la CUN-CBG, et entériné par le Comité de la Société Centrale Canine.

Il est obligatoire de régler les frais de déplacement à l'ensemble du jury, en fonction du tarif en vigueur dès la fin du Grand Événement, **et surtout pas avant**, les km seront calculés avec Mappy, ne pas oublier les 50 km de forfait à rajouter (pour les juges uniquement) au nombre de km de déplacement.

Pour les juges étrangers, ils doivent être défrayés selon les modalités de la F. C. I.

Afin d'aider financièrement les organisateurs, la CUN-CBG fera parvenir aux organisateurs 90 % du montant total des indemnités des déplacements des juges et les forfaits pour les H. A., 10 jours avant l'événement.

La demande de cet acompte sera envoyée par le GT concerné, **6 semaines avant l'événement** aux responsables du GT des Grands Événements.

Les organisateurs recevront ensuite le remboursement du solde par la SCC. Il est impératif de faire la liste du jury avec fonctions, noms, et la **signature** de chaque membre du jury, pour les remboursements.

Dans le cas contraire les documents seront retournés aux organisateurs.

Il est opportun d'offrir un souvenir à chaque membre du jury.

Pour les Grands Événements de : Campagne, Obéissance, Mondioring, I. G. P. et Ring (Coupe, Grand Prix SCC, Ch. des DROM -COM), Les juges apporteront : pantalons foncés et chemises blanches, la CUN-CBG offrira une cravate, et les organisateurs fourniront une veste de couleur claire et un chapeau de style Canotier, à chacun des juges.

VIII - ACCUEIL DU JURY, DU GROUPE TRAVAIL DES OFFICIELS, ET DES SELECTIONNES :

L'ensemble du jury, du Groupe Travail et des officiels devront être restaurés et hébergés, du vendredi midi veille du Grand Événement, au lundi matin, lendemain du Grand Événement. Chaque membre pourra être accompagné uniquement, d'une personne qui sera prise en charge dans les remboursements.

Liste des personnes officielles de la cynophilie :

- Le Président de la S.C.C. ou son représentant.
- Le Président de la CUN-CBG ou son représentant.
- Le responsable du GT des Grands Événements, ou son représentant.

Leurs frais de restauration et d'hébergement seront remboursés aux organisateurs, qui communiqueront **3 mois avant le Grand Événement** au responsable du GT des Grands Événements, le prix des chambres et des repas, **pour accord**.

Les membres du jury et les officiels pourront prendre les petits déjeuners à l'hôtel.

Il serait souhaitable d'inviter et de prendre en charge :

- Le Président de l'Association Canine Territoriale organisatrice ou son représentant.
- Le Président de la Commission d'Utilisation Territoriale.

Pour les épreuves comportant du « pistage », il est de bon ton d'inviter les personnalités locales, et les propriétaires des terrains et des sociétés de chasse, sur lesquels se sont déroulées les épreuves

Prise en charge des concurrents (voir sur le site internet CUN-CBG, le tableau des subventions accordées) :

Tous les repas servis **sur inscriptions** aux : Sélectionnés ; Jury ; Groupe Travail et Officiels, remboursés par les subventions de la CUN-CBG, sont **obligatoirement avec la boisson comprise**.

Le prix des repas pour tous les autres participants doit **être signalés** : Boisson comprise ou sans boisson...

- Les **sélectionnés en Ring** sont pris en charge **par l'organisation**, avec conjoint ou un accompagnateur, du dîner du vendredi soir, au petit déjeuner du lundi matin, boissons **des repas comprises**, ainsi que l'hébergement, pour 2 personnes pour 3 nuits.

- Les **sélectionnés des Championnats de France**, seront pris en charge sur la base minimum de trois nuitées et de 5 repas, boissons **des repas comprises**.

- Les **sélectionnés** à tous **Grands Prix SCC**, seront pris en charge sur la base de deux nuitées et de 4 repas, boissons **des repas comprises**.

La subvention spécifique pour la réception de sélectionnés, versée par la CUN-CBG doit servir uniquement à cet effet...
Elle sera versée après vérification de son emploi.

Pour les disciplines autres que le Ring, il est laissé aux organisateurs le choix d'inviter complètement, partiellement ou pas, l'accompagnateur du sélectionné.

Pour des raisons pratiques et s'ils le souhaitent, les organisateurs pourront remettre partiellement ou totalement, un chèque du montant de la subvention accordée par la CUN-CBG aux sélectionnés, à la place d'offrir chambres et/ou repas.

Ce « remboursement » devra se faire **UNIQUEMENT** par chèque, **et remis à l'arrivée des concurrents**

Prises en charges des chiens en blanc :

**Gestion des chiens en blanc pour les Championnats et Grands Prix SCC,
au 15 novembre 2021 ***

**Pas de Chien en blanc pour :
Les Grands Prix SCC de l'I. G. P., du Pistage F. C. I. et de la Recherche Utilitaire**

Disciplines	Chien en blanc	Prise en charge, subvention	Blousons
Championnat d' I. G. P.	Sélectionné par le GT, le 1er non sélectionnable	Par la CUN-CBG, idem qu'un concurrent	Offert par la CUN-CBG
Championnat d'Obéissance	Sélectionné par le GT, le 1er non sélectionnable	Par la CUN-CBG, idem qu'un concurrent	Offert par la CUN-CBG
Grands Prix SCC d'Obéissance, échelons 1 & 2	Un seul pour les 2 échelons, le 1er non sélectionnable en échelon 2, ou, pour l'échelon 1, choisi par l'organisateur	Par la CUN-CBG, idem qu'un concurrent, sauf pour l'échelon 1, s'il est choisi par l'organisateur	Offert par la CUN-CBG
Championnat de Mondioring	Sélectionné par le GT, le 1er non sélectionnable	Par la CUN-CBG, idem qu'un concurrent	Offert par la CUN-CBG
Grands Prix SCC de Mondioring, échelons 1 & 2	Un seul pour les 2 échelons, le 1er non sélectionnable en échelon 2	Par la CUN-CBG, idem qu'un concurrent	Offert par la CUN-CBG
Championnat des DROM-COM	Aux bons soins des organisateurs,	Par l'organisation	Offert par la CUN-CBG
Grands Prix SCC des DROM-COM, échelons 1 & 2	Aux bons soins des organisateurs 1 seul chien	Par l'organisation	Offert par la CUN-CBG
Championnat en Ring	Un le samedi, 1 le dimanche, le 1er et le 2ème non sélectionnables	Par l'organisation	Offert par la CUN-CBG
Grand Prix SCC en Ring	Aux bons soins des organisateurs 1 seul chien	Par l'organisation	Offert par la CUN-CBG
Championnat en Campagne	Le 1er non sélectionnable ou, si défaillance, choix du GT	Par la CUN-CBG, idem qu'un concurrent	Offert par la CUN-CBG
Grand Prix SCC en Campagne	Le même chien que celui du Championnat		
Champ. et Grand Prix SCC de Pistage Français	Aux bons soins des organisateurs	Par l'organisation	Offert par la CUN-CBG
Challenge Inter Races SCC	Aux bons soins des organisateurs maximum de 2 chiens par discipline	Par l'organisation	Offert par la CUN-CBG

*** : Pour diverses raisons, les Groupes Travail se réservent le droit de prendre un autre chien, que celui prévu sur ce document**

IX – MODALITES FINANCIERES - S. C. C. & CUN-CBG :

- Les frais de déplacement, d'hébergement (demander une facture **spécifique détaillée et nominative** de l'hôtel) et de restauration, du ou des jurys des ainsi que les prestations dues aux hommes assistants pour leur participation aux épreuves, seront remboursées aux organisateurs par la CUN-CBG sur présentation des **originaux** des justificatifs **à envoyer au Président de la CUN-CBG avec les fiches ad hoc**, qui leur seront remises lors de la manifestation par 1 représentant du GT Grands Événements.

Attention : les tarifs prévisionnels pratiqués pour le remboursement des repas et l'hébergement du jury, du GT et des officiels, devront OBLIGATOIREMENT être envoyés au responsable du GT Grands Événements avec le budget prévisionnel. Ces prix devront être en adéquation avec les prix pratiqués en général en cynophilie. La CUN-CBG se réserve le droit de rembourser partiellement les organisateurs qui ne suivraient pas ces consignes.

- La CUN-CBG attribue en outre une subvention « forfaitaire » à tous les Grands Événements, sauf à la Coupe de France Ring 3, (voir tableau des subventions sur le site de la CUN-CBG). Elle permet aux organisateurs de pallier certaines dépenses : location de véhicules, restauration des bénévoles, animation, locations, etc. ...

Le montant en est fixé annuellement par cette Commission.

Une avance pourra être consentie afin d'aider les organisateurs, la demande est à adresser au Président de la CUN-CBG, au maximum trois mois avant la manifestation.

Toute demande de subvention est à inclure dans le budget prévisionnel au poste des recettes.

Pour Information :

- La présence du Groupe Travail de la discipline est obligatoire lors du Grand Événement. Les frais de déplacement ne sont pas à régler par les organisateurs.
- Les frais d'hébergement (**demander une facture spécifique détaillée et nominative**) et de restauration du Groupe Travail et des officiels, seront remboursés aux organisateurs avec **originaux** des justificatifs. La demande devra être faite auprès du président de la CUN-CBG avec l'imprimé type.

L'ensemble des documents officiels pour les divers remboursements et demande d'acompte, est à demander auprès du GT des Grands Événements.

X – IMPORTANT

Le protocole **d'ouverture** et de **clôture** du Grand Événement doit être à la hauteur de l'événement, allocutions d'usage ; podium ; hymne national ; récompenses. Éventuellement folklore local ou démonstrations diverses, dans l'attente de la remise des prix.

LES GILETS OFFERTS PAR LA CUN-CBG DOIVENT OBLIGATOIREMENT ETRE PORTES LORS DE LA REMISE DES PRIX. La gestion de ces vêtements est assurée par le Groupe Travail.

Lors de la remise des prix et des photos officielles, aucune connotation « publicitaire » ne sera admise sur les tenues des sélectionnés, cet engagement sera stipulé sur un document qui sera signé par les concurrents et qui comportera également l'engagement à porter le gilet de la CUN-CBG lors de la remise des prix.

Le GT des Grands Événements apportera :

- Les trophées offerts par la CUN-CBG, seront **distribués aux lauréats** lors de la remise des prix, par le Président de la CUN-CBG ou son représentant.

- Les calicots qui seront disposés sur le site en collaboration avec organisateurs.

IL EST INDISPENSABLE QUE LES ORGANISATEURS TRAVAILLENT EN ETROITE COLLABORATION AVEC LE GROUPE TRAVAIL CONCERNE ET LE GT DES GRANDS EVENEMENTS. Cependant, il est entendu que la mission du GT Grands Événements, est d'aider les organisateurs dans leur démarche (conseils techniques), mais il ne peut en aucun cas, se substituer à eux dans ce travail spécifique de l'organisation « sur le terrain ».

La CUN-CBG se réserve le droit de visiter le site du Championnat avant accord, de suivre l'évolution du dossier, et de demander toutes informations relatives au suivi de l'organisation.

XII – CONCLUSION :

Rendre hommage au travail accompli par le chien et son maître durant de longs mois, c'est le but essentiel d'un Grand Événement. Offrir une manifestation de grande qualité qui sensibilisera à nos disciplines l'ensemble du public, averti ou néophyte, c'est aussi sa vocation.

**L'engagement du respect mutuel entre tous les acteurs...
Le dévouement de tous les cynophiles...
Assureront une réussite totale de nos Grands Événements...
Ils offriront une image valorisante de notre Fédération Nationale, la Société Centrale Canine,
Et de la Cynophilie Française en général...**

- **Ci-dessous un exemple de réservations des repas et des chambres, pour votre organisation.**
- **Attention : les hôtels que vous réservez, doivent ACCEPTER LES CHIENS.**
- **Un exemple de budget prévisionnel est à votre disposition sur le site de la CUN-CBG.**

Pour toutes informations complémentaires, adressez-vous aux membres du GT Grands événements :

- Pierre Rouillon - Portable 06 31 78 90 55 – Mail : rouillon.pierre@sfr.fr

- Dominique André – Portable 06 24 69 04 76 – Mail : cun.dominiqueandre@outlook.fr

Championnat de France de :

Dates :

Grand Prix SCC de :

Dates :

Organisé par le Club :

A. C. Territoriale :

INSCRIPTIONS repas et Chambres :

Jury, H. Assistants, Groupe Travail, Officiels, Concurrents *

Me M. : Prénom :

Portable :

Mail :

Accompagnateur (trice) oui* non*

Me M. * : Prénom :

Prendra(ont) :

- le déjeuner du vendredi oui* non* - Nombre de personne(s) :

- le dîner du vendredi oui* non* - Nombre de personne(s) :

- la chambre du vendredi : oui* non* - Nombre de personne(s) :

- le petit déjeuner oui* non* - Nombre de personne(s) :

- le déjeuner du samedi oui* non* - Nombre de personne(s) :

- le dîner du samedi oui* non* - Nombre de personne(s) :

- la chambre du samedi : oui* non* - Nombre de personne(s) :

- le petit déjeuner oui* non* - Nombre de personne(s) :

- le déjeuner du dimanche oui* non* - Nombre de personne(s) :

- le dîner du dimanche oui* non* - Nombre de personne(s) :

- la chambre du dimanche : oui* non* - Nombre de personne(s) :

- le petit déjeuner oui* non* - Nombre de personne(s) :

*** : rayez la mention inutile**

Réponse au plus tard, le :

A :